

ML 187

[Morale Laïque] 02 / 15

3 €

Arménie
Grèce
Espagne

Cours philosophiques
Une laïcité nécessaire

ML₁₈₇

[Morale Laïque]

ÉDITO

Le réel, la conscience et la raison laïques 3
Roger Thirion

À LA UNE

Ombres et lumières en Grèce - Les enjeux de la crise 4
Elias Conostas

Podemos et Syriza - Nouvelle gauche, nouvelle donne 8
José Perez

« L'ignorance est la mère de tous les maux » 10
Elias Conostas

Pauvres Arméniens 12
Pascal Delwit

LAÏCITÉ

Laïcité nécessaire et précaire 15
Roger Thirion

Pour le cours de philo obligatoire 17
Jacques Meynestrel

LIVRES

Siam d'hier, Thaïlande d'aujourd'hui 19
Marcel Voisin

LE CRI DE LA HULOTTE

Le fond des choses - 1. La haine de l'Occident 21

Morale Laïque, comme la FAML dont elle est l'expression écrite principale, est une revue engagée dans la défense et la promotion des laïcités philosophique et politique. Les articles publiés s'inscrivent dans une ligne rédactionnelle cohérente et solidaire, en même temps qu'ils sont l'expression de la liberté intellectuelle de leurs auteurs. Nos lecteurs voudront bien comprendre que ces textes obéissent aux "lois du genre" adopté: une étude, un dossier, une note de lecture, un éditorial, un texte d'humeur ne sont à l'évidence pas de même nature. C'est toujours avec plaisir et intérêt que nous accueillons en libres penseurs leurs observations, remarques et critiques.

Le comité de rédaction

Rédacteur en chef: Hermine Thirion-Gulhagopian

Comité de rédaction: Marie-France Coumont, Christian Du Pré, Daniel Leclercq, Christine Mironczyk, Roger Thirion

Ont collaboré à ce numéro: Elias Conostas, Pascal Delwit, La Hulotte, Jacques Meynestrel, José Perez, Roger Thirion, Marcel Voisin.

Crédits photos: Barcex, DR, Joanna, Spaceshoes.

Abonnements et secrétariat de rédaction: Myriam Goossens
Maquette et mise en page: Inside

Morale Laïque est uniquement disponible par abonnement annuel de 4 numéros.
Belgique: 12 € - Union européenne: 18 €
Belfius IBAN BE58-0682-0308-4479 BIC: GKCCBEBB
54, Avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
Tél. 02/476 92 83 - Fax 02/476 94 35

Editeur responsable: Christine Mironczyk,
54, Avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles



Membre de l'Union des
Éditeurs de la Presse
Périodique

Avec le soutien

de la Fédération

Wallonie Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Le réel, la conscience et la raison laïques

Roger Thirion

Le problème est récurrent : la tâche de l'éditorialiste est un peu ingrate, il s'agit de rentrer sa copie dans les temps prévus par le Comité de rédaction, quitte à manquer d'évoquer ce qui, dans l'actualité, peut-être brûlante, interpelle vivement la conscience laïque. Une gageure ? Oui, à n'en pas douter. Mais que faire ? si ce n'est la risquer.

Ainsi la tragédie du « crash » de l'Airbus de la compagnie « low cost » de la Lufthansa n'a pas fini de nous bouleverser : elle met en cause la concurrence très douteuse des compagnies à bas prix (et ici à l'intérieur d'une même entreprise !) qui pose concrètement la question des conditions de travail du personnel, des salaires, de la sécurité, des principes de recrutement, et, par suite, des principes éthiques comme celui du secret médical, du statut et du rôle de la médecine du travail.

Vivre et agir en laïques, c'est douter méthodiquement, chercher l'équilibre entre la morale de la conviction et celle de la responsabilité, tenter d'établir les « causes » (tout un combat ...) et d'agir sur elles avec sang-froid et détermination. Pas facile, quand l'on apprend que l'exemplaire et prestigieuse compagnie allemande, en dépit de son évident embarras et de sa rétention d'information, transmet finalement au parquet de Dusseldorf des « documents complémentaires » : Andreas Lubitz, le copilote, avait informé l'employeur, en 2009, qu'il avait vécu un « épisode dépressif sévère » !! André Comte-Sponville nous dirait, en l'occurrence, qu'il ne faut pas chercher l'éthique où elle n'est pas, et qu'il nous faut « distinguer les ordres » ...¹

Revenons chez nous pour dire combien nous est apparu comme significatif le succès de la manifestation-parade des mouvements flamand « Hart boven hard » et francophone « Tout autre chose » : en dépit d'un temps exécrable près de 20 000 participants plus qu'hostiles à la politique de démantèlement de la protection sociale et plus largement de l'état de droit démocratique et social parfois malencontreusement appelé « Etat providence » (qu'est-ce que la providence vient faire ici ? se dirait Voltaire).

Peut-être une nouvelle expression de cette « confrontation »² peu évitable par rapport aux desseins parfois cyniques de s'en prendre aux « acquis » sociaux. Il faut reconnaître au bourgmestre d'Anvers qu'il ne laisse à ce sujet aucun doute et lui reconnaître aussi de la créativité en matière de science politique : le concept opératoire de « racisme relatif » est de ce point de vue « intéressant », tout comme ses exercices pratiques en matière sociale et policière. Avec lui, tout est clair. Ce qui l'est moins, c'est l'avenir de la pensée et de l'action « libérales » qui lui sont à tout le moins objectivement associées ...

Dans le même ordre d'idées, mais où se situe exactement la « laïcité organisée » ? me demande un ami proche ...

Et de me rappeler les mémorandums aux candidats des dernières élections législatives et régionales, et le manifeste du « Comité de vigilance démocratique » initié par le CAL ... Il ignorait manifestement pas mal de nos initiatives, certainement discrètes et parfois un peu dispersées, les distances réflexives à prendre vis-à-vis du mouvement social ne fût-ce que pour mieux définir les perspectives, d'éviter l'aventure au sens négatif du terme.

Cela dit, je n'ai pas le sentiment de l'avoir convaincu.

1 Lire et relire l'entrée « distinction des ordres dans son « Dictionnaire Philosophique » PUF 2013.

2 Vers une confrontation historique ? in *Morale laïque*, n°185 04/14.

Ombres et lumières en Grèce

Les enjeux de la crise

Elias Conostas

Agrégé en histoire de l'art et archéologie

L'objet de cet article est de rendre compte des interprétations de Lambros Couloubaritsis et Pascal Delwit qui se sont attachés à exposer leur point de vue de philosophe et de sociologue sur ce qu'est la crise économique européenne la plus importante de ces dernières années, celle vécue par les Grecs.

Qu'en est-il ? Une réduction des salaires allant de 30 à 50%, 3 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, à peu près 30% de la population sans accès à la sécurité sociale, plus de 300 milliards d'euros de dette, 17 sièges occupés au parlement par le parti néo-nazi Aube dorée. Malgré l'incarcération de son dirigeant et de quelques figures du parti, les sympathisants à la cause ultra nationaliste et raciste sont toujours présents, prêts à bondir à la moindre occasion, la bête est tapie dans les moindres recoins, de la Grèce des Balkans à ses îles les plus reculées.

Les constats

Les scandales financiers sous tous les gouvernements foisonnent : l'affaire Koskotas sous Andréas Papan-dréou, puis sous Costas Simitis, le crash de la bourse d'Athènes en 1999 quand des milliers de personnes perdent leurs biens dans la spéculation. En 2000, les scandales liés à des sociétés allemandes d'armements lourds (sous-marins, blindés, HDW, Ferrostaal ...), le scandale Siemens qui s'est approprié depuis 1990 la construction des métros, l'aéroport, les autoroutes et les Télécom pour un montant de plusieurs milliards d'Euros. Sous Costas Simitis la falsification des comptes contribuant à l'émergence d'une dette passant de 107% à 128% du PIB atteignant aujourd'hui un montant de plus de 300 milliards d'euros malgré son effacement partiel en 2011. Sous Constantin Caramanlis s'ajoute le scandale de Vatopedi et un accroissement des dépenses de l'Etat. En 2009, le gouvernement de Georges Papan-dréou multiplie les promesses électorales, en prétendant qu'« il y avait de l'argent ». Finalement il s'est plié devant la réalité et programma l'aide du FMI, puis de l'UE, en échange de mesures sévères de réformes et de restructuration. L'aide de ces organismes sauva la Grèce de la faillite et l'eurozone d'une crise sans précédent. Mais la Grèce entra en récession, jusqu'en 2014 où pour la première fois un excès primaire de 0,8% s'est manifesté. En 5 ans, la Grèce perdit 22% de son PIB. La dette est devenue insoutenable et aujourd'hui le regard des autres pays européens sur la situation grecque est

on ne peut plus sévère : éviter le « laxisme » à son égard. Plusieurs pays, dont l'Espagne, ne veulent plus rien lui céder pour ne pas créer un appel d'air électoral au profit de Podemos, et la pression de grands segments de l'opinion publique lui est hostile.

Quelles sont les origines de cette situation ?

Elles sont entre autres historiques. La Grèce est habituée depuis longtemps à l'« économie grise », en d'autres termes la corruption, le fait de se rendre des services. En outre, sa dette fait partie de son histoire. Il aura fallu que les premiers gouvernements modernes du pays s'endettent pour financer des guerres de (re)conquête contre l'empire ottoman. En effet la Grèce des débuts se résume à l'Attique, l'Eubée et les Cyclades. Le reste de la Grèce que nous connaissons intégrera le territoire progressivement, étape par étape, en multipliant les dettes et les faillites. Les crises économiques, notamment à la fin de 19^{ème} siècle ont provoqué les premières grandes émigrations, en Amérique et en Afrique.

La Grèce fut le seul pays européen à poursuivre un conflit de 1946 à 1949 avec 150.000 morts et entre 80.000 et 150.000 déplacés en Albanie, Roumanie et Bulgarie. Cette guerre civile opposa les communistes grecs appuyés par l'URSS et les gouvernements nationaux soutenus par les Britanniques puis par les Etats-Unis. L'effondrement de l'économie poussa 700.000 personnes à quitter ainsi le territoire pour migrer en Europe, aux Etats-Unis et en Australie. Ce sont ces émigrés qui enverront de l'argent au pays, manne à laquelle il faudra rajouter l'afflux d'argent provenant des marins grecs travaillant pour les armateurs, tels Onassis et Niarchos. Ces rentrées financières contribueront en partie au maintien économique positif de la Grèce, surtout après la fin de l'aide américaine (1953).

On ne peut observer la crise grecque sous le seul prisme occidental. Aussi faut-il se rappeler l'histoire de la fiscalité grecque en se penchant sur le passage d'une croissance de l'agriculture à celle du tertiaire et



du tourisme entre les années 60 et 70. En effet entre 1967 et 1974 la junte militaire soutiendra la modernisation des industries du textile et la création d'industries chimiques grâce à des capitaux étrangers. Pendant cette période, le secteur industriel atteindra le maximum (33%). Le gouvernement militaire investira dans le tourisme accordant des subventions massives au développement de ce secteur et des allègements fiscaux importants ; les grecs insulaires ne paieront plus d'impôts. La politique de construction dominera désormais l'économie grecque, mais elle s'accomplira au détriment de l'agriculture et de l'industrialisation. Mieux, elle augmentera la dette privée, qui est aujourd'hui un des fléaux de la société, dette que des milliers de familles ne peuvent plus rembourser.

A cela s'est ajouté, depuis l'entrée de la Grèce au sein de l'UE en 1981, la fin d'un double discours. D'une part les promesses faites par A. Papandréou (PASOK, parti socialiste) au peuple grec consistant à sortir du giron de l'OTAN et annuler les autorisations d'installations de bases militaires américaines, d'autre part l'annihilation des promesses au profit d'un renforcement des liens avec les Etats-Unis et l'Europe. Il accepta ainsi les prêts européens au profit d'une autonomie économique nationale. Il conserva les pratiques du clientélisme politique installé depuis les gouvernements conservateurs précédents, et engagea une politique d'économie mixte, en étatisant les entreprises en difficulté et en créant des sociétés d'utilité publique (DEKO) pour engager les membres du parti. Cette politique, adoptée également par la Nouvelle Démocratie (parti libéral), accrût

le secteur public et favorisa la para-économie, déstabilisant le système fiscal au détriment des recettes de l'Etat. La drachme dévalua d'une façon continue : alors qu'en 1974 un franc belge valait une drachme, en 2001 il en valait huit.

La tradition veut que les armateurs grecs aient toujours contribué à l'économie du pays. C'était vrai jusqu'il y a peu. Actuellement le transport de marchandises représente 6% du PIB, rapportant ainsi 145 milliards d'euros en dix ans. Les Grecs sont numéro 1 mondial dans le transport de marchandises, ravissant la place aux Japonais. Or en Grèce ces sociétés sont exemptes d'impôts ; seule une taxe sur le tonnage peut aider quelque peu au bénéfice du pays. Un accord avec le gouvernement précédent d'Antonis Samaras met à contribution les armateurs à la crise d'une somme de cents millions d'euros annuellement. Le gouvernement d'Alexis Tsipras a décidé de faire pression sur l'UE pour interdire l'accès des ports européens aux tankers grecs pour les obliger à payer leurs impôts, environ 50 milliards d'euros/an. De toute façon les armateurs ont déjà délocalisé leurs bureaux à Londres et à New York, et leur commerce en Chine. Aujourd'hui, même si le nom d'Aristote Onassis résonne encore dans les mémoires, ce sont Vardis Vardinoyannis, Spiros Latsis, Evangelos Marinakis et Angeliki Frangou qui font parler d'eux. Les chantiers navals grecs ne travaillent plus que pour la marine de guerre. En revanche le carnet de commande des constructeurs chinois et sud coréen ne désemplit pas. Ceux-ci ont séduit les armateurs grecs grâce à une main-d'œuvre moins chère de sorte que dernièrement



Les Grecs ont commandé aux Chinois 188 navires et 60 aux Coréens.

La société Coca Cola Hellenic (CCH) s'est délocalisée en Suisse. Elle représentait 22% de la capitalisation de la bourse d'Athènes, et les commissions de courtage liées aux transactions sur ses actions ont représenté 8% du chiffre d'affaires des courtiers de la bourse d'Athènes en 2012. Depuis le nombre des transactions a chuté de moitié par rapport à l'année dernière.

La société de yaourts FAGE ou TOTAL, connus dans nos supermarchés, s'est délocalisée en Suisse et a changé de nom (NECTRA FOOD SA).

Des centaines de petits entrepreneurs se délocalisent en Bulgarie: restaurateurs, sociétés de transport, épiciers, PME diverses. Un salaire moyen grec tournant aux alentours de 650 euros/mois, un salaire bulgare moyen ne dépassant pas 150 euros/mois, le calcul est donc rapide, sans parler de l'absence de grèves dans ce pays.

Les responsabilités partagées

Si Andréas Papandréou (PASOK, parti socialiste) et Constantin Caramanlis (Nouvelle Démocratie, parti conservateur) ont tous deux contribué à augmenter la dette, c'est surtout la falsification des comptes entre 1996 et 2001 par le gouvernement de Costas Simitis avec l'aide

de Goldman Sachs pour favoriser l'entrée de la Grèce dans l'Eurogroupe, qui constitue le paramètre principal de la déviation de l'économie grecque face à la crise mondiale de 2008. Dans le contexte propre à la Grèce, les syndicats ont exigé une augmentation des salaires aux gouvernements qui se succédèrent, au moment où G. Schröder (socialiste allemand) avait pourtant décidé de contrôler les investissements pour relancer la compétitivité, ce qui allait permettre à l'Allemagne de devenir la première puissance économique européenne. Ceci explique aujourd'hui pourquoi Angela Merkel exige de la Grèce la baisse des salaires et des pensions pour stimuler la compétitivité, mais sans tenir compte des souffrances que peut provoquer cette politique en Grèce, où le contexte économique et politique est déjà fragile.

Bien sûr, en Grèce l'administration est corrompue depuis des décennies et la fraude fiscale constitue une pratique habituelle, difficile à contrôler. D'autre part, plus de 50.000 personnes ont placé leur argent à l'étranger en favorisant le lobby de la drachme qui espère un enrichissement par un retour à la monnaie grecque et sa dévaluation. Mais quid du rôle des créanciers ? Quelle est la part de responsabilité de l'UE ? Le rapport d'Eurostat de 2010 insiste sur la distorsion dans l'analyse des statistiques grecques. Selon l'organisme européen, les carences proviendraient des méthodes utilisées en Grèce et des manquements imputables à l'administration. Même si la Grèce excelle dans le

domaine de la corruption, précisons que le rapport fut demandé par le Conseil des ministres des finances des vingt-sept pays de l'UE (Ecofin) en 2009 afin d'évaluer la responsabilité d'Eurostat. Or ce rapport évite d'étudier le passé et le présent de la Grèce, sa complexité et son rapport historique à l'économie.

Pour avoir travaillé à la DG INFSO, aujourd'hui DG CONNECT, qui s'occupait de financer des projets entre autres Telecom, nous savons depuis 2008 que l'OLAF (European Anti-Fraud Office) n'a jamais contrôlé si l'argent cédé par les institutions européennes était utilisé à bon escient. D'autre part, une UE de 28 membres dont 19 seulement utilisent l'euro atteste d'une incohérence structurelle, qui empêche une politique sociale, fiscale, culturelle et militaire commune. La crise grecque aurait pu être mieux gérée si l'UE pratiquait un régime fédéral.

Solutions

Pour L. Couloubaritsis et P. Delwit, l'alternance politique est une nécessité, mais dans le contexte européen il y a également des règles à préserver. Le respect des résultats des dernières élections suppose au moins un allègement des pressions sur les couches les moins favorisées qui souffrent le plus de la crise.

Mais cela n'empêche pas qu'il faudrait une politique fiscale plus rigoureuse, une lutte plus systématique contre la corruption et la bureaucratie, afin de favoriser des investissements nécessaires pour relancer l'économie grecque. Cela pourrait contribuer à augmenter le PIB, éviter les délocalisations, ramener les armateurs et les sociétés en Grèce, augmenter ainsi les recettes en permettant de diminuer le ratio d'endettement. Une restructuration de la dette devrait certes être envisagée, mais pas comme une condition sine qua non et prioritaire. Celle-ci viendra un jour sur le tapis, car tous reconnaissent qu'il est impossible que la Grèce puisse simultanément régler sa dette et s'en sortir. Il s'agit d'un problème qui met en jeu de nombreux paramètres qu'il faudrait réguler progressivement une fois que seront réalisées certaines réformes prioritaires pour renforcer la croissance et l'emploi. Du reste, le problème de l'endettement concerne la société moderne dans sa globalité et devrait être affronté un jour avec plus d'imagination et de courage.

Quant à l'Église, son lien avec le peuple est si intime, si ancré dans l'inconscient populaire, même auprès des communistes athées, qu'il sera complexe et en même temps nécessaire de demander davantage à l'institution ecclésiastique. Précisons qu'un ministre grec élu démocratiquement prête serment sur la Bible devant les représentants du clergé. Il est intéressant de constater qu'Alexis Tsipras ne l'a pas fait ouvertement mais s'est rendu à l'évêché d'Athènes pour saluer l'archevêque et lui faire allégeance ; il n'est pas bon de claironner son athéisme en Grèce. Pour comprendre, il faut remonter à la veille de la révolution grecque et même à la période ottomane en Grèce où l'église a joué le rôle de détenteur de la culture hellénique face à la présence ottomane et à la menace de l'effacement de la culture « antico-byzantine ». Ce rôle joué par les popes des villages dans le maintien entre autres d'écoles dissimulées où la langue grecque était enseignée, le Grec de toutes les couches sociales lui en est reconnaissant. Que dire alors des biens ecclésiastiques

estimés à un milliard d'euros selon Stefanos Manos et des 2,5 millions d'euros dont s'est acquittée l'Église auprès de l'Etat. Ce dernier montant paraît bien faible au regard des sommes astronomiques qui pourraient contribuer par l'imposition à une bouffée d'oxygène de l'État grec. Et ceci sans compter l'exemption d'impôts des paroisses, des très autonomes 80 évêchés, de 450 monastères dépendant de l'Église ou non (comme ceux du Mont Athos qui ont un statut à part), et des patriarchats de Constantinople, Alexandrie et Jérusalem. Mais le problème de l'Église est comme celui des armateurs tributaires de données inscrites dans la Constitution et des lois, qui demandent des réformes structurelles qu'aucun gouvernement jusqu'ici n'a osé entreprendre.

Le problème de la crise grecque est évidemment systémique et atteint d'autres pays de la zone euro. Les Espagnols et le parti Podemos, proche de celui de Syriza sont sur les traces des volontés de réformes grecques. L'autonomie grecque est pourtant loin d'être acquise.

Et si la situation économique actuelle de la Grèce est le résultat de son histoire et de ses relations complexes avec l'Europe, il n'en demeure pas moins que le chemin est encore long pour que le Grec se fasse confiance et qu'il calque ses réflexes économiques sur ceux des Allemands et des Français ; pour que le peuple grec s'affranchisse du regard paternel de l'Église orthodoxe et de la tutelle des Européens.

Pour aller plus loin :

- N. Bloudanis, *Faillites grecques : une fatalité historique ? Comprendre la crise grecque à travers l'histoire économique et politique*, Paris, 2010 ;
- N. Bloudanis, *Histoire de la Grèce moderne, 1828-2012*, Paris, 2013 ;
- L. Couloubaritsis, *La crise grecque : enjeux et responsabilités*, Les Temps modernes, n°673, 2013/2, pp. 152-194 ;
- A. Fragiadis, *Economie grecque, XIXe-XXe siècles*, Nefeli 2007 ;
- G. Kores et D. Chionis, *Economie grecque (en grec moderne)*, Athènes 2003 ;
- M. Roche, *La Banque : comment Goldman Sachs dirige le monde*, Paris, 2010.

Podemos et Syriza Nouvelle gauche, nouvelle donne

José Perez
Écrivain, poète

Comment peut-on s'appeler Iglesias (Églises) et se prétendre de gauche ? Cette question un peu absurde mais révélatrice d'un état d'esprit c'est Rosario qui se la pose, près de la Puerta del Sol à Madrid. Pourtant, Podemos, le parti fondé par le jeune Pablo Iglesias, n'est ni anticlérical ni même laïque convaincu.

Républicain, certes, mais à Podemos, la « pureté idéologique » fait place à une forme de réalisme : peuple contre caste. Les gens contre la finance. La rue contre le fric. Comme Syriza en Grèce. Zoom sur cette nouvelle gauche venue de Méditerranée et portée par une crise désastreuse, où l'injustice sociale le dispute à un insupportable renversement de certaines valeurs.

Rosario n'a peut-être pas tout à fait tort : Pablo Iglesias est un patronyme bien lourd à porter. Car c'est aussi celui du fondateur du Parti socialiste espagnol (PSOE, 1874). Créer un parti politique aujourd'hui avec ce nom c'est comme si Mélenchon s'appelait Jean Jaurès ou comme si quelqu'un répondant au nom d'Emile Vandervelde, fondait un nouveau parti de gauche en Belgique.

Mais trêve d'onomastique. D'un bout à l'autre de la Méditerranée, Podemos et Syriza semblent enlacer un mouvement appelé à grandir : celui d'une gauche radicale qui ne veut plus servir de contrepoids à des partis sociaux-démocrates – qui ont tous connu l'exercice du pouvoir avec des fortunes diverses – mais qui entend bien monter aux affaires.

Pour Syriza c'est fait. Cet hiver, la formation d'Alexis Tsípras, a remporté les élections et un gouvernement essentiellement composé d'intellectuels de gauche, a été constitué. Au programme bien sûr, faire face à la crise économique profonde que traverse la Grèce. Aujourd'hui pourtant, Athènes est confrontée aux échéances de sa dette. Mais, même si Merkel a voulu un temps paraître intraitable, notamment au sommet européen de février 2015, cet été la dernière tranche d'aide européenne promise sera débloquée. En échange de certaines réformes structurelles, notamment sur la gestion de l'Etat. Bien sûr, l'électeur grogne, qui pensait récolter tout de suite les fruits de son vote. Le mécontentement est tangible et survient sans doute après des mois, des années de débâcle économique – souvenons-nous de la fermeture de la chaîne publique de télévision,

un peu comme si la RTBF s'arrêtait : « tout le monde dehors et sans indemnités ! ».

Homère contre Don Quichotte

En attendant, cette grogne pourrait avoir un effet négatif pour Podemos. Alors que l'année électorale sera dense en Espagne, avec, en ligne de mire les élections législatives du 20 décembre 2015, les résultats des élections régionales organisées en Andalousie, en mars dernier, n'ont peut-être pas été à la hauteur des espérances de Pablo Iglesias. Bien sûr, Podemos fait une entrée en force au Parlement régional dont le siège est à Séville, mais avec ses 15% il se classe toutefois troisième, loin derrière l'intouchable PSOE (35%) cher au libre-penseur Zapatero, et le PP (26%) la formation du Premier Ministre, le conservateur ultra-catholique Manolo Rajoy.

Dans les faits, les Andalous, dont le cœur électoral est ancré historiquement à gauche, se sont méfiés des chants de sirènes, n'étant pas fils d'Homère. Et, voyant la maigre portée des réformes promises par Tsípras pour le portefeuille des Hellènes, ces mêmes Andalous ont pensé qu'il valait mieux asséner une gifle électorale à Rajoy, ce fourbe néo-franquiste, plutôt que de se battre contre des moulins, façon Don Quichotte. Cela ne retire rien aux promesses futures des isoloirs pour Podemos, le vote européen de mai 2014 a tenu lui toutes ses promesses, notamment pour Iglesias qui siège désormais à Strasbourg (et Bruxelles). A l'échelle du pays, le système électoral espagnol est un savant mélange des scrutins belges et français : un vote à un tour, mais sans vote préférentiel (on accepte la liste proposée par le parti) et majoritaire. Ce qui explique que comme en France, le parti vainqueur emporte souvent une majorité parlementaire lui permettant de gouverner seul, sans coalition.

Au-delà de l'exposé des faits et de l'analyse des chiffres dans ce qu'ils peuvent représenter d'espérance pour une gauche européenne qui doit se redéfinir, il y a



un examen de conscience politique à mettre en place. La social-démocratie européenne se cherche depuis que l'Allemagne de Merkel semble triomphante du point de vue économique – au point qu'elle est prise en permanence pour exemple par tous les libéraux et tous les conservateurs du Vieux Continent, y compris chez nous, par Michel, Reynders et De Wever, dans une sorte d'escalade à l'ultralibéralisme dévastateur.

La nécessité absolue devant laquelle toute liberté entrepreneuriale s'impose au bien-être des plus faibles est, demeure et restera toujours coupable : car il existe une loi universelle qu'on appelle le progrès social. En dehors de lui, le progrès social, le reste peut paraître comme le préjugé pur et dur du fanatisme économique. Au détriment bien sûr du devoir moral et social de nos sociétés.

La puissance des idées

C'est là un projet de société que rejettent ou que devraient rejeter formellement les formations de gauche. Il semble qu'aujourd'hui Syriza ou Podemos accaparent le devant de la scène dans l'appropriation de ce combat nouveau, en ce début de 21ème siècle. Ce n'est pas gagné évidemment. Du moins pour les partisans de Pablo Iglesias. Mais la question doit se poser : qui aujourd'hui peut représenter l'esprit de lutte, c'est-à-dire la volonté de croître politiquement dans un nouveau schéma non d'affrontements mais de revendications sociales et économiques neuves qui peuvent porter l'individu et le groupe à triompher de l'inculture, de l'obscurantisme et de l'ankylose ?

Podemos l'a sans doute compris : on ne peut plus vaincre que par la puissance de l'idée et la force de l'argumentation. En politique, la transcendance de la parole s'exprime pour autant qu'elle atteigne l'électeur, c'est le rôle de la rue. Après l'exemple venu d'Athènes où en prélude aux élections de janvier 2015 on a vu Syriza mobiliser la rue, c'est

au tour de Podemos d'organiser partout des « Marches pour le changement ». Venu de toutes les villes d'Espagne, le 31 janvier, plus de 150.000 ont marché dans les rues de Madrid. Iglesias a tenu un discours offensif, volontairement combatif à l'égard du Premier Ministre (président du conseil, en fait).

Par ailleurs, il est vrai que le Parti socialiste (PSOE) évite pour l'instant un affrontement belliqueux avec le parti de la gauche radicale. Le nouvel homme fort du PSOE, Pedro Sanchez, préfère s'attaquer à Manolo Rajoy et à sa politique d'austérité.

Et Pedro Sanchez, ce jeune leader de 42 ans, économiste de talent, sorti de... l'Université Libre de Bruxelles, demande aux « socialistes de s'unir pour défaire la droite », même s'il déclarait dans les colonnes du quotidien El Mundo : « *devant notre envie de gagner face à la droite, personne ne nous battra* ».

Cette droite néo-franquiste qui veut à nouveau imposer un seul cours de religion dans les écoles, celui de religion catholique, cette droite néo-franquiste qui remet en cause le droit à l'avortement et le droit de grève ou de manifestation, cette droite néo-franquiste qui pratique l'austérité mais qui est confrontée à de graves problèmes de corruption (vieille habitude du Caudillo) généralisée, jusque dans la maison royale.

Car il faut bien se souvenir que dès qu'on néglige la liberté et la justice humaine, survient un tyran, nommé fric, marché, commerce, qui met son pied sur la science, sur l'amour et sur le droit. Il écrase le génie de l'homme, il fait du peuple son esclave; l'ayant rendu ignorant, il le rend lâche et le peuple encense son bourreau, il l'adore comme son roi, comme son prêtre, comme son Dieu.

Ce sont ces démons-là que la gauche aujourd'hui doit combattre. Ensemble.

« L'ignorance est la mère de tous les maux » (proverbe chinois)

Elias Conostas

Agrégé en histoire de l'art et archéologie

Le mois d'avril fut un moment d'incroyables tergiversations autour de la question du génocide arménien. Le 22 avril, la minute de silence pour commémorer cet événement ne fut pas respectée. Trois tristes sires, arborant leur mine d'une ridicule fierté ont perdu une occasion en or de se taire (cf. *La Libre Belgique* du 22 avril 2015). Il fallait bien plaire à l'électorat ! Vu les réactions scandalisées émanant d'ici et d'ailleurs, deux jours plus tard, Charles Picqué parvenait tout de même à imposer le moment du silence, néanmoins sans rassembler. Ignorance et arrogance de certains et faiblesse politique des autres.

Les hommes ont droit à leur opinion, mais nulle part il n'est dit qu'on soit obligé d'y souscrire ; c'est ce que ces trois élus d'origine turque ont fait d'ailleurs. Entre une communauté qui nie et une autre qui oublie, il convient de se demander ce qui dans la méthode de transmission de l'histoire moderne n'a pas réussi.

La propagande politique turque a fermé les yeux de sa population pendant 100 ans, l'empêchant de comprendre les raisons du génocide et accepter son passé pour mieux créer une nouvelle nation, la Turquie moderne. On est loin du partage de la douleur. Evidemment on se souvient de ce qui nous arrange. D'une part la communauté turque qui globalement nie les faits (hormis quelques intellectuels), d'autre part les descendants des victimes qui crient au scandale ; les deux avis sont subjectifs puisqu'ils touchent à l'affect de chacun. Et pour aborder les questions liées aux génocides et aux transferts forcés de populations, on se doit d'examiner les faits objectivement.

Il convient de poser le constat suivant :

Définir la notion de génocide est une tâche peu évidente au regard des instances internationales. Que dire des massacres d'une partie de population, non de sa totalité, tueries occasionnelles dirigées à l'encontre d'une poignée d'individus dans l'une ou l'autre ville, dans un village reculé, perpétrés par des assassins se réclamant d'une autre ethnie, religion ? On parlera d'« épuration ethnique » comme en ex-Yougoslavie, des massacres à Gaza ou du massacre des Chrétiens et des Yézidis par

l'Etat Islamique en Irak et au Levant (EIL). Or de pareils actes se déroulent aujourd'hui un peu partout sur la planète. Est-il permis d'en mesurer la charge émotionnelle par rapport aux trois grands génocides connus ? C'est ce que font de nombreux élèves à l'école, mais aussi des adultes : on compare les chiffres, les méthodes. Et c'est à qui appartiendra à la communauté la plus sacrifiée sur l'autel de la barbarie. On ne peut plus subjectif.

Un parti, quelques partis n'ont pas bronché sur cette polémique pour ne pas mettre mal à l'aise certains élus. Où ? En Belgique, un pays ayant une belle expérience collaborationniste pendant la deuxième guerre. Pourtant il en est - j'en suis sûr - certains au sein de la classe politique qui auraient pu se lever et protester contre cet acte négationniste - étrange, l'effet sectaire des partis ! Par leur silence - même momentané, ils cautionnent le refus d'accepter la réalité d'il y a un siècle, cela s'appelle le négationnisme. Oui, mais le terme est inscrit dans la loi belge du 23 mars 1995 et concerne le génocide des Juifs, pas celui des Arméniens. Force est de constater un vide légal sur la question des génocides arménien et tutsi en Belgique ; à présent notre pays doit prendre ses responsabilités.

Il n'est pas incompréhensible qu'une partie de la population se détourne des partis traditionnels ayant fait à Bruxelles leur succès sur un électorat d'origine étrangère. Comment faire pour surfer entre nos opinions politiques, la sensibilité de notre électorat et ses valeurs parfois incompatibles avec celles du parti ? Equilibrisme dangereux ; la chape de plomb est énorme. Toutefois j'ai



Commemoration du génocide à Bruxelles en 2012

cru sincèrement que nous en avons fini avec les mensonges déniaient la réalité des faits historiques. Après deux génocides (juifs et tutsis), les gouvernements concernés se sont excusés et travaillent encore sur eux-mêmes. Le gouvernement turc n'est pas au rendez-vous et doit encore sonder sa conscience ; l'omerta fait force de loi. Je pensais qu'en Belgique on assumerait. Nos femmes et hommes politiques ont été scolarisés dans les établissements scolaires du pays. On leur a enseigné la seconde guerre mondiale, on leur a parlé de la déportation et de l'extermination des juifs d'Europe. Auraient-ils oublié le modus operandi d'un génocide ? Nos élus sont-ils des parents qui ferment les yeux sur les bêtises de leur tendre enfant tyran ? Ou bien la méthode de transmission pose-t-elle problème ? Faut-il donc rendre notre mémoire sélective ?

Nous acceptons l'importation des opinions venues d'ailleurs parfois sans les examiner objectivement. Quelle naïveté ! Quid de l'autonomie de pensée, du libre examen, de l'indépendance d'esprit, de l'honnêteté ? Cela rappelle de bien sombres temps. Il n'y a pas à choisir entre des drames de nature différente (cf. génocide vs tragédie des migrants), il y a à réfléchir sur les moyens de ne plus les revivre. Il faut à présent mettre en place des outils pédagogiques pour s'en souvenir, transmettre et donner du sens aux actions de la mémoire, enseigner les génocides reconnus, les inscrire dans les manuels, enseigner à guetter les premiers signes du danger, rétablir le lien entre tous les descendants. Rappelons, oui rappelons, que ce génocide n'est pas le seul. Les actes perpétrés par le gouvernement « jeune turc » du début du XXème siècle contre les Chaldéens, les Araméens

et les Grecs du Pont demeurent ; il faudra bien en parler un jour aussi, et ce en dépit de toutes les raisons invoquées par les jeunes générations souvent ignorantes de leur histoire.

Pourquoi ? Parce que minimiser aujourd'hui, c'est oublier demain. Oublier demain, c'est recommencer...

*«...N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre cœur,
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant ;
Répétez-les à vos enfants,
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.»*

Primo Levi

Pauvres Arméniens

Pascal Delwit

Professeur de science politique - ULB

La fin du mois d'avril et le début du mois de mai ont été le témoin d'une polémique relative à la commémoration du 100^e anniversaire des massacres de plusieurs centaines de milliers d'Arméniens par l'Empire ottoman.

Dans cette phase, la focalisation s'est faite sur la reconnaissance du caractère génocidaire des massacres. A mes yeux, il ne fait pas de doute que nous avons bel et bien affaire à un génocide.

En même temps, cette polémique a suscité dans mon chef plusieurs interrogations. J'en soulèverai deux aux fins de la réflexion.

1. La reconnaissance du caractère génocidaire est-elle un point fondamental ? Substantiellement oui. Mais cette reconnaissance rapporte aussi au droit. Selon les termes de l'article 4 de la Cour pénale internationale, on entend par « crime de génocide » l'un des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a) Meurtre de membres du groupe ;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe »¹.

On l'observe, cela peut concerner énormément de choses. En même temps, on perçoit bien que tout massacre peut susciter de très âpres débats juridiques sur la qualification génocidaire.

Certes, la majorité des élus d'origine turque dans les parlements belges, tous partis confondus, réfutent ce

caractère génocidaire. Plus largement, l'attitude des trois députés bruxellois du PS fut scandaleuse. L'absence d'Emir Kir à la Chambre est inexcusable comme celles de ses coreligionnaires du... CD&V et du SP.a, oubliés dans l'histoire.

Mais substantiellement, la vraie question n'est-elle pas de savoir si l'on reconnaît ces massacres, leur ampleur et leur origine – un génocide substantiel fut-il décrit différemment en droit ?

Or, le moins que l'on puisse dire, c'est que dans les polémiques qui ont jalonné la dernière semaine d'avril et la première semaine de mai, l'attention s'est d'abord portée sur la critique de parlementaires belges, plus spécifiquement du parti socialiste, et pas ou peu sur les sources de ces massacres et les nécessaires hommages à rendre, sans arrière-pensées.

Somme toute d'ailleurs, et très peu l'ont pointé, le refus de la reconnaissance du génocide n'est pas l'apanage d'élus d'origine turque.

C'est aussi la position du gouvernement... belge, comme l'a exprimé et rappelé le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders : « *En conclusion, je voudrais vous préciser que le terme « génocide » a une signification juridique spécifique, définie dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et qu'il appartient à des tribunaux de se prononcer en la matière. Il ne nous paraît pas opportun que d'autres instances se substituent au pouvoir judiciaire* »².

¹ Linda Carter, Le droit pénal international, Konrad Adenauer Stiftung.

² Chambre des Représentants, Compte rendu intégral, 23 avril 2015.



Didier Reynders, très content de l'existence d'Emir Kir...

2. Au-delà de cette polémique, une réflexion sur la thématique de la commémoration s'impose : que commémorons-nous et qui ? Et donc, que ne commémorons-nous pas et pourquoi ? Ne l'oublions pas, il n'est pas une commémoration qui ne soit pas associée à un point de vue et à un contexte.

Les historiens le savent au premier chef. Le premier grand livre sur la période de Vichy fut l'œuvre d'un grand historien... américain, Robert Paxton³. La première thèse sur l'existence d'un fascisme français fut l'œuvre d'un politologue... israélien, Zeev Sternhell⁴ et le moins que l'on puisse dire est qu'elle est sévèrement combattue en France⁵.

Bref tout événement historique, pour ce qui a trait à son interprétation et à sa commémoration, dépend « d'où » il est examiné et par qui.

Bref, la commémoration est bien un point de vue politique : sur ce que l'on commémore et qui commémore. Il serait d'ailleurs intéressant d'observer quelle serait l'attitude si en Belgique, on demandait une minute de silence aux autorités belges pour les millions de Congolais morts atrocement par la volonté de Léopold II, une lourde situation largement délaissée par l'historiogra-

phie belge et révélée par des historiens... étrangers.

Même la Shoah n'est pas exempte de ces observations. Non seulement, il y a, hélas, encore des révisionnistes, ancrés dans une négation de faits historiques établis. Mais sa commémoration peut aussi avoir une portée politique. Primo Lévi, lui-même, ne fut-il pas durement attaqué par des caciques de sa communauté. Il avait osé dire que certains Juifs avaient, pour sauver leur vie bien sûr, pour partie, collaboré dans les camps⁶. Ce fut inaudible. Et pourtant Primo Lévi l'avait écrit sans jugement.

Plus léger. Encore que. Un jour, une femme scandalisée me demandait pourquoi nous avons un rond-point Churchill. Stupéfait, j'essayais de comprendre. Elle était irlandaise.

³ Robert O. Paxton, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1973.

⁴ Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche: L'idéologie fasciste en France*, Paris, Folio, 2012 (réédition).

⁵ Voir encore récemment le livre dirigé par Serge Berstein, Pierre Michel Winock, *Fascisme français. La controverse*, Paris, CNRS Editions, 2014.

⁶ Primo Lévi, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987. Pour un débat sur cette question voir Tony Judt, « Les vérités élémentaires de Primo Lévi », in Tony Judt, *Retour sur le XXe siècle. Une histoire de la pensée contemporaine. Pour en finir avec l'oubli*, Paris, Edition Eloïse d'Ormesson, 2010, pp. 70-95.

Avenir des « cours philosophiques »

Le Conseil d'administration de la Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML) réuni le 16 mars 2015,

- Prend acte avec satisfaction de l'arrêt rendu par la Cour constitutionnelle, le 12 mars 2015 confirmant le caractère facultatif de la fréquentation d'un « cours philosophique » dans l'enseignement officiel ;
- Née des conséquences organisationnelles de la loi dite du Pacte scolaire de 1959 et de la volonté de renforcer le contenu libre examinateur du cours de morale non confessionnelle, « résiduel » aux yeux de certains, la FAML rappelle qu'elle fut, cependant, la première, dès 1999, à envisager le dépassement par la mise en place d'un cours commun obligatoire pour tous les élèves de formation citoyenne et philosophique auquel le Centre d'étude et de défense de l'école publique (Le CEDEP) dont elle fait partie, travaille, sans désespérer, depuis plusieurs années, liant sa réflexion à l'objectif de la fusion des réseaux, et ce dans l'esprit des décrets sur la neutralité ;

Demande instamment au Gouvernement de la Communauté française

- **de créer, pour la rentrée scolaire de septembre 2015 un nouveau cours, commun à tous les élèves et à tous les niveaux**, tant pour le réseau officiel que pour le réseau libre, qui renforcerait la formation citoyenne en se fondant, comme l'indiquait le communiqué du Centre d'Etude et de Défense de l'École Publique (CEDEP) du 27 avril 2012, « *sur une approche philosophique et sur une connaissance historique des religions et des mouvements de pensée non confessionnels, permettant aux élèves d'exercer librement leur esprit critique.* » ;
- de mettre en place **d'urgence des formations** permettant aux enseignants, appelés à dispenser ce nouveau cours, d'acquérir les compétences indispensables ;
- de consacrer **deux heures** de la grille horaire à ce nouveau cours ;
- d'organiser dorénavant les cours facultatifs des diverses religions ou de morale non confessionnelle, **en dehors de la grille horaire de chaque école** ;
- de respecter l'engagement pris dans sa Déclaration de Politique Communautaire (DPC) qui certifie que : « *En aucun cas, cette réforme ne pourra entraîner la perte d'emploi pour les enseignants concernés en place.* »

Laïcité nécessaire et précaire¹

Roger Thirion

« (...) mais il savait fort bien qu'il n'existe aucun accommodement durable entre ceux qui cherchent, pèsent, dissèquent, et s'honorent d'être capables de penser demain autrement qu'aujourd'hui, et ceux qui croient ou affirment croire, et obligent sous peine de mort leurs semblables à en faire autant. »

Marguerite Yourcenar, *L'œuvre au noir*

Les dieux ont soif,

Anatole France

Vous avez dit : cohésion sociale, vous avez dit « accident »,

Faut-il, au risque de compromettre la « cohésion sociale » (cet assez douteux concept désignant plus un objectif qu'une réalité), revenir sur les attentats fascistes de ce début d'année à Paris ? Oui, nous le pensons : comme à un devoir, d'autant qu'ils succédaient à celui du Musée juif de Bruxelles, précédaient ceux de Copenhague, mais aussi parce qu'il semble que d'autres aient été évités de justesse, de nouveau en Belgique. Et la question se pose au moment où se rédige cet article : ne serions-nous pas au début d'un processus dont il convient de préciser le sens et la portée ? Ainsi Bamako jusqu'ici épargnée vient de connaître un attentat ciblé de la même inspiration, tandis qu'à Moscou la piste « tchéchène » ne paraît pas invraisemblable en ce qui concerne l'assassinat – à deux pas du Kremlin- d'un opposant à Poutine. Et voilà qu'à Tunis une véritable tuerie tout aussi ciblée décime une vingtaine de touristes.

Fascistes, avons-nous dit. Oui, pourquoi ne pas utiliser ce qualificatif avec toute sa charge sémantique : barbare, xénophobe, raciste, totalitaire, que le lexique politique du siècle dernier met à notre disposition ? D'aucuns nous diront leur embarras vis-à-vis de ce choix stylistique : les attentats dont il est question sont d'inspiration...religieuse. Certes, et nous y reviendrons. Mais, et alors ? Qu'il s'agisse du dogme de la race supérieure ou d'une interprétation délibérément littérale, fanatique (une étymologie intéressante, non), libéricide et meurtrière d'un texte qualifié de sacré, intemporel, figé, où est la différence ? Le fait est là, insupportable, le 7 janvier dernier, des journalistes, des caricaturistes, « armés » de leurs idées, de leur crayon, se réclamant

de la libre pensée (donc à moins de la trahir, discutable), « protégés » par deux policiers (dont l'un mourra sous les balles des tueurs) étaient abattus au nom d'une religion « blasphémée », avant que des clients « juifs » d'une épicerie casher le soient, parce que juifs ! Fascisme, disions-nous. Voltaire eût dit « infâme ». Oui, il faut « nommer les choses »² et, surtout ne pas oublier ce serait tomber dans un européocentrisme lamentable qu'en Afrique, au Moyen Orient, en Asie, c'est la Saint-Barthélemy tous les jours, et à quelle échelle ! La peste au sens camusien du terme. Et ce, dans un contexte géopolitique très douteux où un certain Occident, joue depuis des décennies un jeu diplomatique et guerrier digne de Tartuffe (ainsi l'Arabie Saoudite, foyer du Wahhabisme, alliée privilégiée !), qui a succédé à l'ancien colonialisme, et qui, depuis un quart de siècle, n'a plus à souffrir d'un monde bipolaire...

A ce propos, Gabriel Martinez-Gros, procède à une « lecture historique du djihadisme »³ et nous invite à comprendre ses deux composantes ; une sinistre et détestable succession à un tiers-mondialisme progressiste, et la décision conjointe de reconstituer face à la mondialisation sous direction américaine, une aire islamiste. Il écrit : « On ne parle plus, dans les milieux djihadistes d' « impérialisme » ou de « socialisme », encore moins de « communisme » bien sûr, mais n'en sont pas moins honnis les mots « démocratie », « nationalisme », « Constitution », « république » auquel on préférera, « émirat », ou désormais DAWLA (Etat, Régime) et califat. C'est l'héritage des Lumières de la Révolution française dont on se débarrasse avec horreur. La souveraineté n'est pas du peuple, mais de Dieu, la loi est divine et non humaine – c'est la charia -.

1 Au sens où Eugène Dupréel entendait ce qualificatif : le statut d'une valeur constamment niée par ceux qui s'y opposent.

2 Communiqué de Henri Bartholomeeusen du 14 janvier 2015.

3 Gabriel Martinez-Gros in L'Histoire, n°409 – mars 2015.

Mais le mot clé, et qui se substitue avec avantage au mot « révolution », *athée et détestable, c'est le djihad, associé au martyr, c'est-à-dire au sacrifice de la vie au combat et dans l'attentat-suicide. Peu à peu, et grâce à la substitution de la valeur émotionnelle du djihad à celle de la révolution, le djihadisme reconquiert les mots de l'islam en expulsant ceux que l'occident avait imposés depuis deux siècles.* »⁴

Gabriel Martinez-Gros nous propose ici une explication qui devrait, de manière urgente, nous faire réfléchir au défi anti laïque qui, ici, comme un peu partout dans le monde, nous est lancé. Et quel défi ! Une barbarie guerrière perpétrée entre autres par de jeunes hommes ou de jeunes femmes éduqués – chez nous – aux « valeurs » de la démocratie pluraliste. Il faut savoir regarder ce réel dans les yeux : c'est là un principe laïque au sens fort.

Vous avez dit laïcité et vivre ensemble ?

En tout état de cause, et nous revenons à notre propos d'entrée, c'est l'occasion-tragique et urgente de rappeler que jusqu'à preuve du contraire, l'idée laïque, le projet laïque sociétal, non confessionnel, apparaît, ici, comme ailleurs, la condition sine qua non de ce fameux « vivre ensemble » dont on nous rebat les oreilles de manière incantatoire. Mais ce qui ne relève pas de l'incantatoire – de la pensée magique, donc – c'est le déploiement policier et militaire, justifié, légitimé par une insécurité objective, sans oublier les autres mesures de surveillance policière politique, celles-là mêmes dont rêvait la droite extrême depuis des lustres... et pour compléter le tableau, peut-on oublier les ajournements sine die de manifestations se réclamant... de la liberté d'expression – principe de précaution, oblige – ou bien encore l'autocensure vidant de sa substance réflexive et critique cette même liberté d'expression ?

Et voilà un autre objectif anti laïque atteint... Le vivre ensemble.

Vivre ensemble ! Mais bien sûr ! Mais comment ? Et pour quoi faire ensemble ! Nous souvenant d'Aragon et de son poème de résistance « La rose et le Réséda » nous disons, oui, « maintenant, tout de suite » si ce mot d'ordre signifie effectivement respect mutuel de ceux qui croient au ciel et de ceux qui n'y croient pas, et dont c'est le droit... mais qui construisent ensemble une société apaisée par cela même. Une société qui interdit, au nom de la loi commune, les débordements partisans et identitaires tout en approfondissant – et radicalement – pour toutes et tous les droits humains. A ce propos nous sommes profondément convaincus qu'il ne s'agit pas là d'un mauvais ou d'un naïf usage de l'utopie, mais d'une nécessité (les millions de sympathisants indignés qui étaient « Charlie » savent-ils qu'en Europe 19 pays sur 27 considèrent le blasphème ou l'insulte à la religion comme « un délit » ? Et que parmi les dirigeants qui défilèrent au coude à coude avec le président Hollande un bon nombre répriment avec une violence inouïe

l'athéisme, l'agnosticisme, les convictions laïques, une nécessité urgente disions-nous, hélas située aujourd'hui dans un contexte économique, social et culturel qui délite progressivement ou brutalement les réalisations de l'état social démocratique.

Peut-être que certains diront que nous composons ici un tableau délibérément noir, mais force nous est de constater que les mots « laïcité » et « démocratie » se sont usés, parce qu'effectivement ils ne sont plus « situés ». Nous avons, par ailleurs, pour la rendre plus concrète, suggéré de qualifier la démocratie,¹ de politique : un homme, une voix et contrôle réel des gouvernés sur les gouvernements ; de sociale : égalité d'accès de tous à la culture, à l'éducation, à la santé, etc..., d'économique : contrôle effectif des citoyens sur les décisions économiques qui les concernent. A ce propos : quel contrôle sur le futur traité transatlantique négocié dans une opacité voulue ?

Ne nous racontons pas une fausse et belle histoire, le moins que l'on puisse dire, c'est que Le Talon de Fer avance, écrase, tue, engendre guerres et misères : ce que Jean Ziegler appelle la « *dictature mondiale des oligarchies du capital financier globalisé et l'ordre absurde qu'elle impose à la planète, avec son cortège d'humiliés, d'affamés et de vieux fracassés.* »⁵

Une société en miettes, vouée aux nationalismes et sous-nationalismes, aux populismes, aux revendications communautaristes, aux corporatismes, à la montée fanatique du religieux (le « sacré » et le « blasphème » n'ont de sens que pour ceux qui y croient), au pire encore aux guerres de religion, cette société en miettes lui convient parfaitement, parce qu'annihilant de fait toute résistance adéquate à l'ordre qu'elle veut imposer.

Il est temps de conclure. Nos lecteurs savent que pour nous démocratie et laïcité sont consubstantielles : comme l'écrit Henri Pena-Ruiz, « *L'Etat ne doit se soucier que de ce qui est commun à TOUS les citoyens, et ne saurait privilégier une partie d'entre eux. Et il veille ainsi à préserver l'autonomie intellectuelle et politique de chaque citoyen de toute mise en tutelle idéologique. C'est de cette façon qu'il peut assurer les conditions qui soustraient au marché capitaliste l'accès possible aux moyens matériels et intellectuels de l'autonomie des personnes forgeant leur résistance à la soumission.* »⁶

4 Du Zeugme à l'absolu, CEDIL, 2008.

5 Jean Ziegler, Retournez les fusils, Seuil octobre 2014.

6 Marx quand même, Plon, 2012.

Pour le cours de philo obligatoire

Jacques Meynestrel
Professeur de philosophie

La lecture des « variations » de notre ami Vincent de Coorbyter, dans « Le Soir » ne laisse jamais indifférent. Il fut longtemps un politologue averti – et il l'est toujours.

Et le voilà aujourd'hui prof de philo, et fidèle sans doute à Sartre dont il est un spécialiste.

Il intervenait dans la livraison du quotidien vespéral du mardi 25 mars dernier, au sein d'une rubrique « Forum » consacrée à la « *problématique du cours de philosophie* » sous ce titre qui attire l'attention, « *l'imbroglia des cours philosophiques* »

Le terme imbroglia est fort, presque péjoratif... Presque justifié ? Cela se discute.

A maintes reprises, nous avons annoncé que si d'aven-ture la stratégie du Mouvement laïque organisé réussis-sait, et la décision de la Cour constitutionnelle va dans ce sens : l'article 24 de la constitution impose à l'école publique d'offrir aux parents et aux jeunes la possibi-lité d'une instruction morale d'inspiration religieuse ou laïque, elle ne peut cependant rendre ces cours obliga-toires. Une situation nouvelle qui permet aux laïques organisés d'avancer leurs revendications d'un cours d'initiation philosophique et citoyenne ne faisant l'im-passe ni sur le fait religieux, ni sur les conceptions du monde non confessionnelles, lequel, lui, serait obliga-toire, respectueux du principe de neutralité, et donné d'un point de vue strictement anthropologique. Pour être complet, nous reconnaissons qu'à cette revendi-cation qui accède-enfin- au stade de non-utopie, nous avons ajouté celle de la fusion des réseaux, laquelle, si nous entendons bien Nico Hirtt, rencontrerait pas mal de sympathies au sein des écoles catholiques !...

Mais revenons aux propos de Vincent de Coorbyter, et risquons cette hypothèse de travail de penser que parmi ses lectures favorites ne se trouvent guère les travaux du CEDEP, du CAL, oserions-nous penser qu'il lise notre revue...

En tout état de cause, il aurait pu savoir que bien loin de nous contenter d'un vague cours de « citoyenneté »

(cette expression bateau qui consciemment ou délibéré-ment tient à remplacer laïcité...non ?), nous avons tou-jours plaidé pour un cours authentique de philosophie de la première primaire à la rhétorique. Et c'est ici que nous nous rejoignons sans que nous soyons du tout as-suré qu'il nous ait lus (les travaux du CEDEP, du CAL, et nos modestes contributions FAML).

Mais qu'importe ! C'est cette rencontre qui compte.

Il écrit et il a raison de rappeler ce fait politique consé-cutif au pacte scolaire. « *Si les professeurs de morale ont été choisis par les pouvoirs publics, les professeurs de religion l'ont été par les organes chefs de culte, sur la base de critères propres à ces cultes. Une part non négligeable des ces enseignants n'est ni orientée ni formée de manière à pouvoir dispenser un cours neutre de qualité sur les valeurs démocratiques, les droits de l'homme ou l'histoire des religions et de la pensée laïque, ce qui constitue pourtant l'objectif du gouver-nement. Qui dès lors, donnera ce futur cours ? Le plus simple et le plus rassurant serait d'en faire un cours de philosophie plutôt que de citoyenneté. Le plus simple, car la philosophie est enseignée dans toutes les uni-versités, et produit assez de diplômés pour occuper les postes qui s'ouvriraient. Le plus rassurant, car l'ensei-gnement de la philosophie est neutre au plus conviction-nel, contrairement à ce que l'on croit parfois* ».

Rappelons à nos lecteurs - et qui sait ? - à Vincent de Coorbyter, la significative contribution de Jean-Fran-çois Duvernoy dans notre livraison 186, et qui, en toute connaissance de cause, nous livre son expérience de prof de philo à l'École européenne : il s'agissait là de vues concrètes, « en situation ». Que cela soit dit en pas-sant.

Il nous est arrivé ici même de constater, mais ce n'est peut-être là qu'une impression, que le professeur de Coorbyter n'ait guère de forte sympathie pour le Mou-



Bartholomé - La Vérité, la Philosophie et la Nature (musée d'Orsay, Paris)

vement laïque...A moins que tout simplement, faute de temps, il n'ait pu s'informer de ses démarches. Il écrit, en effet, à propos de la décision de la Cour constitutionnelle, cette phrase étonnante : « *En fait, la plus forte résistance à la suppression de ces cours pourrait venir de certains partis attentifs à la défense de l'école publique, et qui poussés par des organismes laïques, pourrait craindre que l'école publique soit moins attractive pour les croyants si elle n'offre plus de cours de religion* ».

Propos un rien consternant et qui nous amène à constater le déficit de communication entre la laïcité organisée et certains de nos amis - le mot est peut-être un peu fort- du corps enseignant de l'ULB, ou bien encore le niveau de méfiance de celui-ci à l'égard de celle-là ?

Mais rappelons pour conclure cette proposition du professeur de Coorbyter, la philosophie serait « *neutre au plan convictionnel* ».

Le mot neutralité traîne dans notre vocabulaire politique, et nous convenons volontiers que nous l'avons employé nous-mêmes maintes fois. C'est qu'il est là, incontournable, inévitable.

Mais il est temps de dire qu'il convient à tout le moins de le contextualiser, car de fait la neutralité n'est pas neutre. Et ce, depuis longtemps, depuis la circulaire de Victor Larock, Ministre de l'instruction publique, du 16 novembre 1961, adressée au personnel enseignant de l'Etat (comme on disait à l'époque), qui introduit la notion de « *neutralité positive* » : le refus des certitudes sans preuves, le goût de la vérité, le sens de la réflexion personnelle et impartiale (...). Victor Larock demandait aux enseignants de fournir aux élèves, « *les moyens de résister aux adhésions aveugles et aux entraînements fanatiques* ». Un très vieux texte, certes, mais qui, vu le contexte fanatique du moment, garde toute sa pertinence.

Quand, comme nous, le professeur de Coorbyter, souhaite un cours de philosophie adhérerait-il à cette présentation de la philosophie par André Vergez et Denis Huisman¹, qui ne nous paraît pas fort éloigné du concept de « *neutralité positive* ». « *La sagesse est une attitude critique qui dans l'ordre du savoir nous met à distance des préjugés, dans l'ordre de l'action nous met à distance des passions et des impulsions de la conscience collective. Mais la méthode dégènerait en dogme et la sagesse se trahirait elle-même si l'attitude devenait doctrine, c'est-à-dire scepticisme systématique dans le domaine du savoir, insensibilité humaine dans le domaine de la vie et de l'action* ».

Ce cours commun de philosophie (et de « *citoyenneté* », eh oui, en dépit de notre méfiance, parlons comme tout le monde), nous l'avons dit devrait se situer dans l'esprit des « *décrets organisant la neutralité* ». Nous nous sommes souvent demandé si la classe politique qui en est responsable et comptable les avait bien lus ou relus.

L'article 5 de celui qui s'impose dans l'enseignement officiel subventionné, s'adresse à l'enseignant : « *Il veille toutefois à dénoncer les atteintes aux principes démocratiques, les atteintes aux droits de l'homme et les actes aux propos racistes, xénophobes ou révisionnistes. Il veille de surcroît, à ce que sous son autorité, ne se développe ni le prosélytisme religieux ou philosophique, ni le militantisme politique organisé par ou pour les élèves* ».²

Cette « *neutralité* »-là, disons-le tout net mérite qu'on se batte pour elle. Non ?

¹ André Vergez et Denis Huisman, La philosophie en 60 chapitres et 300 questions, Nathan, 1965.

² M.B 21-01-2004 - Modification D.02-06-2008 [M.B 04-09-2006].

Siam d'hier, Thaïlande d'aujourd'hui.

Par les textes en français du 17^e siècle à nos jours

Patrick Binot et Jean Marcel,
Éditions Soukha, Paris, 2014, 302 p.

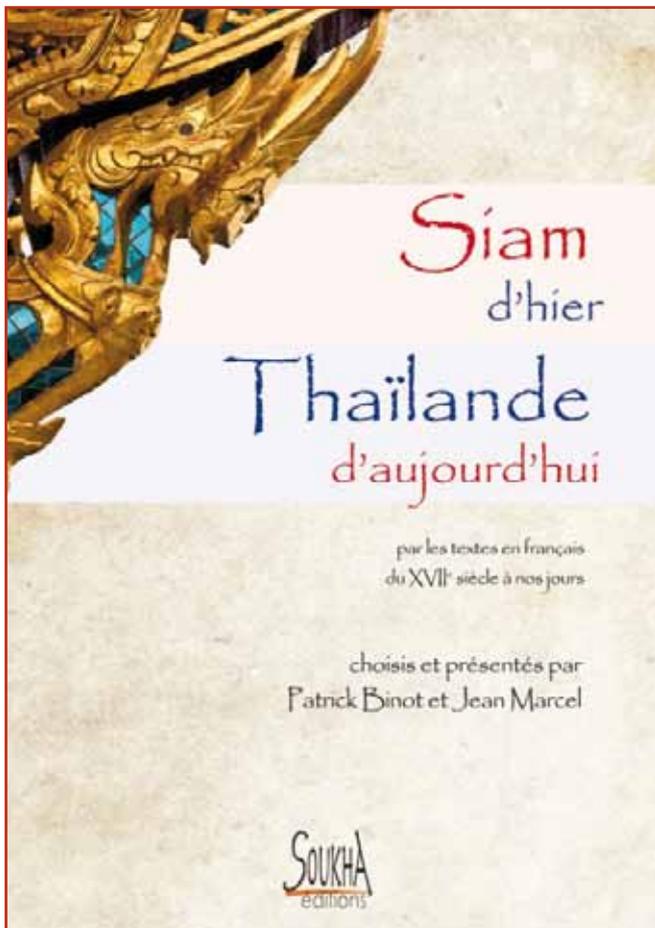
Marcel Voisin

Voici une contribution originale à l'histoire des idées, des relations Orient-Occident en particulier. Le Siam a fasciné l'Europe qui n'a jamais réussi à le coloniser. La France y entretint des relations suivies à partir du XVII^e siècle et a donc fait fleurir une expression littéraire peu connue. Un diplômé en Langues et Linguistique de l'U.L.B., Patrick Binot, professeur à l'université Srinakharinwirot de Bangkok et un Docteur en philologie de l'Université Laval, essayiste fécond, Jean Marcel, ont eu la bonne idée d'unir leurs connaissances et leur amitié pour produire cet ouvrage, unique à ma connaissance.

Ils ont sélectionné une trentaine de textes francophones s'échelonnant de 1666 avec Jacques de Bourges dont la chronique est la première à présenter les Siamois et leurs institutions, à l'époque contemporaine avec Marguerite Yourcenar en passant par Voltaire, Paul Morand ou André Malraux. Recueil plein de surprises, où certains textes des plus intéressants sont signés par des inconnus. Les Belges auront la bonne surprise d'y découvrir les témoignages de laïques comme Émile et Denise Jottrand, juristes invités par le roi Rama V de 1898 à 1902 et du bien connu Charles Buls, conseiller du même souverain en 1900.¹

Ces faits illustrent le rayonnement international de notre Constitution libérale de 1831 qui influença aussi des pays d'Europe et du Moyen-Orient. En outre, leurs témoignages s'inscrivent parmi les plus belles pages de l'anthologie.

Selon le texte d'un autre Belge, Georges «Puck» Chaudoir, un militaire qui devint bourgmestre de Hamoir, il y avait à l'époque, c'est-à-dire au tournant du vingtième siècle, un véritable pouvoir administratif et juridique d'une importante colonie belge menée par « M. Rollin Jacquemyns, ministre et conseiller du roi



¹ Pour les curieux, signalons l'édition de leurs souvenirs : Émile et Denise Jottrand, *Au Siam. Journal de voyage*, Paris, Plon, 1905 ; Charles Buls, *Croquis siamois*, Georges Balat, Bruxelles, 1901.

du Siam. (...) Le second roi du Siam est M. Rollin. »² Charles Buls confirme. Il évoque les conseillers européens qui aident les responsables locaux : « Surtout la justice où sur dix conseillers neuf sont belges (...), le dixième, M. Patyn est Hollandais » (p. 189).

La Belgique est aussi évidemment présente sur le plan technique. C'est l'époque où notre industrie rayonnait sur la terre entière. Ainsi, pour le transport électrique et l'éclairage public : « Grâce aux efforts de deux générations de Danois, de Belges et de Français, Bangkok scintille la nuit comme un diamant au soleil. », note Jacques May, médecin français considéré comme le père de la géographie médicale. (p. 249)

Au départ bien sûr, l'intérêt commercial de la France de Colbert se double du désir missionnaire du catholicisme. Les témoignages de prêtres sont donc fort présents, mais ils montrent des sensibilités différentes. Certains ne songent qu'à l'évangélisation et se désolent souvent de résultats aléatoires. Il en est de totalement effrayés par les « opinions les plus absurdes » de cette population. « La matière est proprement leur Dieu, puisqu'ils lui attribuent une existence éternelle et incorruptible. (...) et on peut les regarder comme un peuple d'athées. » (pp. 93-94) D'autres sont séduits par la profonde tolérance des indigènes, par leur douceur de mœurs et leur hospitalité. Cette leçon pacifique a sûrement contribué à faire progresser la conscience des plus ouverts. De son côté, Marguerite Yourcenar note : « La religion ici n'a jamais cette sombre tonalité que le christianisme a toujours. » (p. 289)

Jacques de Bourges a d'emblée souligné la pacifique coexistence de toutes les religions dans un pays qui sert souvent de refuge pour les persécutés d'ailleurs. Nicolas Gervaise écrit : « Le Dieu que les Siamois adorent est trop doux et trop débonnaire pour aimer les sacrifices sanglants. » (p. 31) Et Jean Marcel note : « Contrairement au christianisme qui a balayé ou assimilé les cultes des aires culturelles où il s'est implanté, le bouddhisme, au cours de

l'histoire, s'est plutôt superposé aux cultes existants sans les nier, sans chercher à les combattre. » (p. 301) D'où une sorte d'éclectisme religieux pacifique et « parfaitement admis ».

Il n'empêche que plusieurs témoins dénoncent les privilèges des « tala-poins », les moines locaux exempts de tout tribut et de toute corvée ou obligation. Ce qui fait de leurs monastères des paradis du farniente. Mais existe-t-il une société où les représentants autoproclamés des divinités ne vivent pas en privilégiés, parfois de façon scandaleuse ? Les dures lois du travail du pain gagné à la sueur de son front ne sont pas universelles.

Simon de la Loubère estime « qu'ils n'ont aucune sorte de théologie » et les accuse « de ne connaître aucune divinité, ni vraie ni fausse ». (p. 70) (...) bien éloignés de reconnaître un Dieu Créateur (...), leur religion se réduit tout entière au culte des morts ». (p. 74) Mais évidemment les superstitions populaires les plus fantaisistes pullulent. La peur et l'ignorance produisent partout les mêmes aberrations. Ceci n'empêche pas ce diplomate français du XVIIe siècle de leur reconnaître une grande sagesse : « En général, ils ont plus de modération que nous (...) et ne mettent pas comme nous le mérite dans l'action. Il ne leur semble pas raisonnable que le travail et la peine soient le fruit ou l'apanage de la vertu. Ils ont le bonheur de naître philosophes. » (p. 72) Le choc culturel peut parfois ouvrir l'esprit et le cœur.

Le prêtre J. B. Pallegoix qui apprit le pâli et enseigna le latin à Rama IV, auteur du premier dictionnaire thaï-latin-français-anglais (1852) constate que les femmes siamoises « sont bien traitées par leur époux, elles ont beaucoup d'autorité dans le gouvernement de la famille, elles sont honorées, elles ont une grande liberté et ne sont pas méprisées comme en Chine ». (p. 120) Elles vivent d'ailleurs dans un régime de monogamie qui ne souffre que peu d'exceptions, parfois chez les nobles ou dans l'entourage royal.

Très souvent, les voyageurs sont frappés par l'atmosphère démocratique du pays. Charles Buls en témoigne : « La monarchie siamoise est un gouvernement absolu : mais

par un phénomène unique dans le monde contemporain, le roi et les ministres ses frères ont été les initiateurs des réformes ; ils ont volontairement limité leur pouvoir. Par la séparation du budget de la liste civile de celui de la nation, par la publication du compte de leur gestion, ils ont même permis son contrôle. » (p. 188)

On l'a vu, les souverains veulent moderniser leur pays et offrir un bien-être à la population. Ils font largement appel aux experts étrangers, mais ils connaissent la crainte de tomber sous la coupe de l'Occident, dont la politique impérialiste est sévèrement critiquée par Charles Buls : « La crainte de l'intervention étrangère paralyse souvent les bonnes intentions du gouvernement siamois. Il faut reconnaître que les procédés employés dans l'Extrême-Orient vis-à-vis des nations asiatiques, par les puissances occidentales, ne sont pas faits pour rassurer les Siamois. » (p. 189)

On le voit, l'ouvrage, remarquablement édité et illustré, fourmille de remarques, d'appréciations et de faits extrêmement variés et curieux qui nous ouvrent un univers peu connu et passionnant à maints égards. Il nous instruit et dynamise notre réflexion. Il faut donc féliciter Patrick Binot et Jean Marcel d'avoir eu l'idée et le courage de poursuivre une recherche aussi fructueuse et aussi profondément humaine.

² p. 154. Georges «Puck» Chaudoir, Balade autour du monde, Société belge de Librairie, Bruxelles, 1899 ; Au Pays des pagodes, Imprimerie de la Meuse, Liège, 1905.

Le fond des choses

(I) La haine de l'Occident

La Hulotte

En janvier 2015 la France était secouée par des attentats islamistes. Ils faisaient suite à une longue série d'attentats perpétrés en Europe et aux Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001 ; ils s'ajoutaient aux abominations quasi quotidiennes d'autres fanatiques religieux comme les massacreurs de Daesh en Syrie ou de Boko Haram au Nigeria...

Et la Belgique allait soudain découvrir et démanteler un réseau terroriste qui s'apprêtait, paraît-il, à s'activer chez nous. Aussitôt l'OCAM¹ a fait grimper la menace potentielle au niveau 3, sur une échelle qui en compte 4, entraînant une mobilisation intensive de tous les services de sécurité et même de plusieurs unités de l'armée. Enfin d'autres mesures étaient prises en vue de contrôler plus étroitement l'ensemble de la population.

Cet arsenal renforcé est-il de nature à empêcher la commission d'actes terroristes ? Nous pensons qu'elles donnent plutôt raison à ces criminels dont le but est aussi d'assassiner nos démocraties². Car ce ne sont pas quelques gardes lourdement armés postés à des endroits « sensibles » qui ont jamais empêché, par exemple, un véhicule bourré d'explosifs de foncer contre un bâtiment ou dans la foule pour y provoquer un carnage. Un responsable syndical du secteur Défense estimait même que « *mettre des militaires devant des bâtiments sensibles, c'est mettre une cible devant une cible.* »

Certes il faut mobiliser les ressources – impressionnantes – de nos lois comme de nos institutions policières et judiciaires pour identifier, traquer et punir ces bandes

sanguinaires. Ces moyens, nous devons les utiliser au maximum, mais dans les limites strictes du respect de nos libertés fondamentales. Car ces mesures d'urgence sont forcément insuffisantes³ et destinées à prévenir ponctuellement quelques attentats. Empêcher le plus grand nombre possible d'assassins fanatiques de nuire est une priorité immédiate. Mais pour chaque terroriste éliminé, par l'incarcération, voire par les armes des soldats ou des policiers, attendons-nous à en voir dix autres prendre la relève avec une férocité accrue. Contre des forcenés pour qui la mort est une récompense divine, les menaces sont dérisoires. Aussi le sécuritaire à outrance est-il non seulement mortifère pour la démocratie mais aussi parfaitement vain. Pourtant c'est bien cette voie qui a été empruntée partout : aux États-Unis avec le liberticide Patriot Act⁴ voté à la hâte après le 11 septembre 2001. En France, avec le plan Vigipirate. Dans une interview, Edward Snowden⁵ déclarait : « *La France a voté une des lois sur la surveillance les plus intrusives et au champ d'application parmi les plus étendus d'Europe l'année passée, et cela n'a pas empêché les attaques.* » Il ajoutait aussi que les mesures de surveillance extrêmes prévues dans le Patriot Act n'avaient pas empêché non

1 L'OCAM (Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace) évalue les menaces terroristes et extrémistes à l'encontre de la Belgique. Il se fonde sur l'analyse des informations transmises par divers services fédéraux.

2 Voir les mises en garde de la Ligue Belge des Droits de l'Homme : <http://www.liguedh.be/espace-presse/130-communiqués-de-presse-2015/2242-mesures-contre-le-terrorisme-attention-aux-effets-contreproductifs-et-aux-dommages-collatéraux>

3 Ainsi, pour suivre de près un suspect dangereux, il faudrait, selon Claude Moniquet, ancien membre des services secrets français, mobiliser 18 personnes, ce qui est impraticable et peu souhaitable. Voir : Moustique, 17-23/01/15.

4 Sa dénomination complète est l'acronyme USA PATRIOT pour Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism.

5 Edward Snowden a révélé en 2013, l'étendue de la surveillance que les États-Unis exercent sur le monde par l'intermédiaire de sa National Security Agency.



Ceci n'est qu'un exercice...

plus l'attentat du marathon de Boston en avril 2013⁶.

Est-ce à dire que nous sommes condamnés à subir la terreur sans pouvoir l'endiguer ? Peut-être pas. Mais à la condition d'aller au fond des choses, c'est-à-dire d'identifier les causes profondes de cette épidémie de haine mortelle pour mieux la combattre. Car il s'agit bien de haine : celle des peuples du Sud, dirigée contre l'Europe et les États-Unis.

Il y a sept ans, Jean Ziegler⁷ montrait, avec une remarquable lucidité, les plaies d'humiliation, de misère et de sang, infligées au Tiers Monde par l'Occident, et qui restent béantes dans la conscience collective du Tiers Monde. « *La haine de l'Occident* », écrivait-il, « *habite aujourd'hui une grande majorité des peuples du Sud.*

⁶ Voir : http://www.rtf.be/info/medias/detail_charlie-hebdo-les-lois-les-plus-intrusives-d-europe-n-ont-rien-empeche-selon-snowden?id=8820708

⁷ Jean Ziegler, *La haine de l'Occident*, Albin Michel, 2008.

Elle agit comme une force mobilisatrice puissante. » Et de citer Régis Debray : « *Ne comprendra rien au XXI^e siècle celui qui ne saisit pas qu'aujourd'hui vivent côte à côte, dans le genre humain, deux espèces dont l'une ne voit pas l'autre : les humiliants et les humiliés. [...] Ils ont enlevé le casque. En-dessous leur tête reste coloniale.* »

Car ce sont bien les séquelles du colonialisme qui ont ouvert ces plaies. Aussi, pour apaiser cette haine, serait-il urgent que les Occidentaux, coupables d'innombrables crimes commis pendant des siècles, reconnaissent leur responsabilité. Comme l'Allemagne l'a fait pour ceux du régime nazi. Mais ces crimes ont été perpétrés contre des peuples européens. Il n'en va pas de même pour ceux des Européens à l'égard des peuples d'autres continents. Aucun regret, aucune volonté de réparation n'ont jamais été formulés mais plutôt un déni entêté. Aimé Césaire avait vu clair en comparant le colonialisme au nazisme : « *Ce que le très chrétien bourgeois du XXI^e siècle ne pardonne pas à Hitler, ce n'est pas le crime en soi, ce n'est pas l'humiliation de l'homme*

en soi, c'est le crime contre l'homme blanc [...], d'avoir appliqué à l'Europe des procédés colonialistes dont ne relevaient jusqu'ici que les Arabes, les coolies de l'Inde et les nègres d'Afrique⁸. » Dans un scandaleux discours prononcé à Dakar en 2007, le président Sarkozy illustre parfaitement cette attitude. S'adressant aux peuples d'Afrique, il commençait par proclamer qu'il n'était pas venu « parler de repentance », puis poursuivant par un éloge appuyé de la colonisation, il concluait avec cynisme que « la souffrance de l'homme noir, c'est la souffrance de tous les hommes. » Rien d'étonnant. Deux ans auparavant, la France n'avait-elle pas adopté un article de loi imposant que soient enseignés à l'école « les aspects positifs » de la colonisation⁹ ?

Mais sans doute ne suffira-t-il pas, pour cicatriser leurs blessures ancestrales, de rendre justice aux victimes de la colonisation. Car ces crimes se perpétuent aujourd'hui encore sous d'autres formes. La prétendue émancipation des colonies n'a été qu'un leurre pour les peuples dominés. Au colonialisme féroce a succédé un néocolonialisme, aussi ravageur que le précédent. Après avoir été contraint à la décolonisation, l'Occident s'est employé à installer dans ses anciennes colonies des régimes à sa botte. Citons deux cas emblématiques. Le premier nous touche de près. Quelques mois après avoir accordé l'indépendance au Congo, la Belgique a fait assassiner son jeune Premier Ministre, Patrice Lumumba, qui gênait les intérêts des grandes sociétés belges comme l'Union Minière ou la Société Générale. Le second exemple est celui de Hissène Habré, jugé aujourd'hui pour ses crimes commis au Tchad entre 1982 et 1990, et qui a bénéficié du soutien des États-Unis et de la France¹⁰.

De nos jours, les massacres massifs de populations se font davantage par l'organisation implacable de l'économie mondialisée. Dans la mesure où elles sont entretenues par un système économique impitoyable, les maladies endémiques et la faim qui déciment les pays du Sud sont assimilables à un génocide. On ne rappellera jamais assez que la terre produit largement de quoi nourrir toute sa population alors que toutes les cinq secondes un enfant meurt de la faim ou des maladies qu'elle engendre ; et qu'il existe des moyens efficaces de lutte contre les pandémies meurtrières comme le paludisme, la tuberculose ou le sida...

Cependant, à côté des causes plus ou moins lointaines de la haine, il en est de plus immédiates. Elles sont sous nos yeux mais nous refusons de les voir. Pour défendre de sordides intérêts géopolitiques, l'Occident soutient des régimes ignobles et feint d'ignorer les souffrances infligées aux populations. Il cautionne chaque jour, par son silence, des injustices flagrantes ou se garde d'intervenir pour arrêter des génocides comme ce fut le cas en Indonésie (1965-66), au Cambodge (1975-79) ou au Rwanda (1994). Au nom des droits humains, il a organisé la liquidation de régimes certes détestables, comme ceux de Saddam Hussein ou de Kadhafi, mais ignore

8 Cité dans Le livre noir du colonialisme, Robert Lafont, 2003. Cet ouvrage détaille avec une rigueur implacable les crimes du colonialisme et du néocolonialisme du XVIe au XXIe siècle.

9 Voir Ibidem, Ziegler, pp.79-89.

10 Voir <http://www.trial-ch.org/fr/ressources/trial-watch/trial-watch/profils/profile/87/action/show/controller/Profile/tab/legal-procedure.html>

toujours les violations du droit international par Israël et ses exactions répétées contre le peuple palestinien. De même il entretient de fructueuses relations politiques et commerciales avec des régimes barbares comme celui de l'Arabie Saoudite... De surcroît des mouvements réputés « terroristes » comme celui d'Al Qaïda ou des Talibans, ont été soutenus par les États-Unis et leurs alliés même après le 11 septembre 2001¹¹.

Mettre fin à ces innombrables crimes et injustices demanderait une révolution dans les mentalités des maîtres du monde actuels, ce qui est improbable.

Aussi est-ce d'une prise de conscience massive des populations occidentales que viendra l'espoir. Elle provoquera un gigantesque mouvement citoyen qui imposera un changement de cap radical aux dirigeants de la planète et exigera le respect de règles éthiques dans les relations internationales. Des mouvements citoyens de ce type, indépendants des partis politiques, sont apparus un peu partout. Ils ont acquis un pouvoir non négligeable par leur capacité d'information et de conviction à travers l'Internet et les nouvelles technologies de communication. De même les investigations approfondies de journalistes révèlent régulièrement les dessous nauséabonds de la politique et de la finance internationales : nous pensons à Wikileaks, à Mediapart et à tous les « lanceurs d'alertes » comme Edward Snowden.

Certains parleront d'utopie. Mais c'est sans doute l'ultime tentative pour éviter que l'Humanité ne sombre prochainement dans la barbarie quotidienne.

À suivre dans le prochain numéro :

Le fond des choses II: Une longue fermentation

11 « Des auditions au Congrès confirmèrent un soutien ininterrompu à l'alliance Al-Qaïda / talibans jusqu'en 2000. Témoignant devant une sous-commission sénatoriale des Relations étrangères en Asie du sud, Dana Rohrabacher, membre du Congrès – ancienne assistante spéciale à la Maison Blanche auprès du Président Reagan et maintenant membre du Comité parlementaire des Relations internationales –, déclara : « Cette administration mène une politique secrète qui renforce les talibans et a permis que ce mouvement violent s'empare du pouvoir. » *L'hypothèse était que* « les talibans apporteraient la stabilité et permettraient la construction de pipelines à travers l'Afghanistan d'Asie centrale jusqu'au Pakistan. » Nafeez Mosaddeq Ahmed, spécialiste du terrorisme islamiste va plus loin en affirmant que les USA et leurs alliés ont continué à soutenir Al Qaïda et les Talibans bien après le 11 septembre Voir : <http://www.reopen911.info/News/2012/04/11/al-qaida-le-terrorisme-fabrique-indispensable-a-loccident/>

NOUVEAU



Set de table en papier

dim. 29,6 cm-42 cm (A3)

Par 100 : 20 €

[frais de port NON compris]

La Boutique Laïque

54 avenue de Stalingrad - 1000 Bruxelles

Tél: 02 476 92 83 - boutique@faml.be

www.faml.be